

MÉMO MALIN

LE CONSEILLER SOCIAL



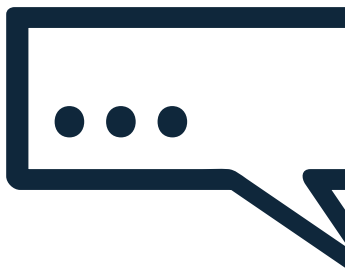


Ce que je dois savoir

- Le conseiller social assiste les locataires confrontés à des difficultés sociales et économiques. Sa mission est d'accompagner les situations qui peuvent bouleverser la vie : conflits familiaux, violences conjugales, séparation, perte de travail, surendettement... Des situations passagères qui peuvent être soutenues par votre bailleur social.

Dans votre agence, ou à votre domicile si votre situation ne vous permet pas de vous déplacer, le conseiller social vous propose une rencontre pour étudier votre situation. Il étudiera ainsi avec vous les possibilités et démarches à mettre en œuvre afin de rechercher une solution adaptée.

Le conseiller social peut également vous contacter à la suite d'une dette locative ou toute autre difficulté pour laquelle il aura été alerté.





Ce que je dois faire

→ Vous rencontrez des difficultés, n'attendez pas.

1. Vous pouvez demander un rendez-vous à l'agence ou à votre domicile.
2. Il vous rencontre pour vous conseiller sur vos droits, vous aider à la constitution de certaines démarches d'ordre locatives.
3. Il vous accompagne tout au long de vos démarches et mettra fin à son intervention dès l'amélioration de votre situation.



Vos mémos malins

Paris Habitat met à votre disposition dans les loges et les agences une collection de Mémos malins pour répondre à toutes vos questions pratiques sur votre logement ou sur la vie du bail.



À qui dois-je m'adresser ?

Vous pouvez faire appel au conseiller social en le contactant directement à l'agence.

Vous pouvez également contacter votre gardien ou votre agence.

Paris Habitat

21 bis, rue Claude-Bernard
75005 Paris
01 71 37 00 00
www.parishabitat.fr

